

SECTION 18-COLLEGE C

ELECTIONS AU COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Qualité de la Recherche

Liste soutenue par le SNIRS-CFE-CGC

Chères collègues, chers collègues,

Le Comité national joue un rôle essentiel dans l'activité de la recherche scientifique française et internationale, en particulier pour :

- l'affichage des thèmes prioritaires pour les recrutements ;
- le recrutement des Chargés et Directeurs de recherche du CNRS (jury de concours) ;
- le recrutement des ingénieurs et techniciens du CNRS ;
- l'évaluation de l'activité scientifique des chercheurs et le suivi de leur devenir (changement de grade, changement de section, ...) ;
- la création, le renouvellement ou la suppression des unités de recherche en s'appuyant sur les évaluations du HCERES.

Pour chacun d'entre nous, les avis du Comité national ont donc un impact déterminant sur l'avenir de notre laboratoire et de notre vie professionnelle.

Nous sommes candidats aux élections du Comité National afin de participer activement à la vie de la communauté scientifique en y défendant les valeurs de tolérance, d'ouverture et d'objectivité auxquelles nous croyons et parce que nous considérons que participer à la vie des laboratoires, au recrutement et au devenir des chercheurs, à l'évaluation transparente de la recherche publique fait partie de nos missions.

A mi-parcours de la Loi de Programmation de la Recherche 2021-2030, nous pensons qu'il est d'autant plus important de s'engager pour la promotion d'une recherche scientifique cohérente et ouverte et pour la défense des libertés académiques, et ce, en dehors de toute pression politique.

*Notre candidature aux élections dans la **section 18** est en accord avec nos compétences scientifiques dans le domaine de la chimie et du vivant. Elle nous permettra d'être à l'écoute des chercheurs et de transmettre les informations utiles à la vie des laboratoires.*

Elus à cette section du Comité National du CNRS, nous nous engageons à mettre le temps, l'énergie et l'objectivité nécessaire à ces fonctions.

PROGRAMME D'ACTION :

Face aux réformes récentes du système français de la recherche scientifique et aux menaces qui pèsent sur le fonctionnement du CNRS (asphyxie budgétaire, projet des Key Labs), les élus des sections du comité national auront à exercer la plus grande vigilance :

- ➔ Pour que ce comité soit réellement celui **de la Recherche scientifique**,
- ➔ Pour garantir une **évaluation transparente et indépendante**, mieux adaptée aux **développements interdisciplinaires et à l'émergence de nouveaux thèmes**, dans un souci permanent d'ouverture vers le monde socio-économique et l'enseignement supérieur.
- ➔ Pour considérer davantage **la dimension internationale** de la recherche française.

Pour répondre à ces impératifs, **les élus soutenus par le SNIRS-CFE-CGC s'engagent** à replacer **la recherche au centre** de toutes leurs activités en s'attachant à :

- ➔ maintenir **un dispositif de recherche publique juste et cohérent**, tout particulièrement **en matière de politique scientifique**,
- ➔ veiller à ce que le statut des unités (UPR, UMR, etc) **soit déterminé ou évolue de façon objective**, après avis du Comité national et en fonction des appréciations scientifiques émises par les sections,
- ➔ intervenir pour que, dans le cadre des réformes engagées et celles à venir, **les personnels chercheurs et ITA ne soient pas pénalisés** par les restructurations de laboratoires,
- ➔ préserver le **statut des personnels CNRS** contre toute tentative de remise en cause.

Nous nous engageons tout au long de ce mandat à être à votre écoute pour défendre vos intérêts.

Nous nous engageons à œuvrer en toute objectivité conformément au **principe d'indépendance absolue de notre syndicat** à l'égard des pouvoirs publics, de l'administration, des partis politiques, des religions et des doctrines philosophiques.

NE PAS PRENDRE PARTI
c'est **ACCEPTER le PARTI PRIS des AUTRES**

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE
SOUTENUE PAR LE SNIRS

